

	<b>Up ! Enhanced Management</b>	Première édition
	<b>10 Les droits et les devoirs</b> 10.3 Le droit commercial	<a href="http://www.up-comp.com">http://www.up-comp.com</a> <a href="mailto:contact@up-comp.com">contact@up-comp.com</a>

- Transférer la propriété du bien à la livraison, sauf clause de réserve de propriété.
- Garantir le bien contre les vices cachés après la prestation de service, en cas d'obligation de résultat.

Le maître d'œuvre n'étant pas subordonné au maître d'ouvrage, ce dernier n'est pas responsable des dommages causés par ce premier.

#### 10.3.4.1 L'appel d'offre

**G** L'**appel d'offre** est le document par lequel une personne juridique consulte des soumissionnaires pour une demande de prestation de service en vue des les mettre en concurrence.

**a** Un appel d'offre comporte :

- **Le règlement de la consultation.**  
Il définit qui peut répondre, comment répondre et jusqu'à quand répondre.
- **Le *Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)*.**  
Il définit le contenu attendu d'une réponse.
- **Le *Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)*.**  
Il définit le cahier des charges de la prestation de service.
- **Des annexes.**  
Elles complètent et illustrent le cahier des charges.

#### 10.3.4.2 Le devis

**G** Le **devis** est le document par lequel un soumissionnaire soumet sa proposition de prestation de service au client. Après négociation et acceptation par les deux parties, le premier devient **maître d'œuvre** et le second **maître d'ouvrage**.

**a** Un devis comporte :

- Le nom et adresse de l'entreprise.
- Le nom et adresse du client.
- La date d'émission du devis.
- La description de la prestation.
- **La modalité du calcul du prix :**  
Il peut s'agir de :
  - **Un marché au forfait.**  
Le montant total de la prestation est alors précisé toutes taxes comprises.
  - **Un marché au mètre.**  
Le montant d'une unité d'œuvre est alors précisé toutes taxes comprises.
  - **Un marché sur présentation des factures.**  
Le montant de la marge bénéficiaire de l'entreprise est alors précisé en pourcentage du montant de chaque facture.
- **La limite de validité du devis.**